



a toxics-free future

Pour diffusion immédiate

16 août 2017

Attn: Environnement, produits chimiques et éditeurs de politiques mondiales

Contacts:

Laura Vyda, directrice des communications de l'IPEN, LauraVyda@IPEN.org, +1 510 387-1739

Lee Bell, conseiller en politiques de mercure d'IPEN, LeeBell@IPEN.org, +61 417 196 604

IPEN.org, [@toxicsfree](https://twitter.com/toxicsfree)

Le premier traité mondial sur le mercure pour protéger la santé et l'environnement entre en vigueur comme droit international ce mercredi 16 août

(Göteborg, Suède) La Convention de Minamata, premier accord mondial légalement contraignant du monde pour réduire la pollution par le mercure, devient une loi internationale le mercredi 16 août 2017. Les responsables de la santé environnementale de l'IPEN (un réseau mondial d'ONG dans plus de 100 pays qui combattent les polluants toxiques) célèbrent le traité historique mondial sur la santé et l'environnement et demandent aux gouvernements mondiaux de respecter les prochaines étapes pour qu'on n'assiste plus à jamais aux « événements de Minamata ».

Le traité, disent les leaders de l'IPEN, est le début de la fin du mercure dans l'économie mondiale. Mais pour actualiser l'objectif du traité – protéger : la santé des générations actuelles et futures, les chaînes alimentaires et l'environnement contre la pollution par le mercure - nécessite une action mondiale coordonnée plus forte. Mettre fin à l'utilisation du mercure et les émissions sur ses sources primaires telles que l'exploitation minière à petite échelle, les centrales à charbon et les fours à ciment et l'arrêt du commerce mondial du mercure sont essentiels. L'identification et l'assainissement de sites contaminés sont également essentiels pour protéger la santé humaine du métal hautement toxique.

La Convention de Minamata, premier traité chimique juridiquement contraignant d'une décennie, reconnaît que le mercure est une menace mondiale pour la santé humaine, les moyens d'existence et l'environnement. Actuellement, 74 pays ont ratifié le traité, dépassant le seuil de 50 pays qui autorisent l'entrée en vigueur du traité.

"Les sites contaminés par le mercure sont devenus une catastrophe lente dans de nombreux pays, ils empoisonnent les stocks de poissons et rendent les communautés malades. Il ne suffit pas d'interdire de nouvelles utilisations industrielles. Pour éviter la dévastation au mercure pour les nouvelles générations, nous avons besoin de lignes directrices unifiées afin que les pays puissent identifier et contrôler les risques de ces sites et nettoyer les communautés où les lourdes charges de mercure dans l'environnement perpétuent des dommages aux générations actuelles et futures », a déclaré IPEN Mercury Policy Advisor, **Dr. Lee Bell**.

L'utilisation du mercure dans les mines d'or et les centrales électriques à base de charbon sont les principales causes des émissions de mercure sur la planète. L'extraction de l'or à petite échelle est un processus extrêmement dangereux pour les orpailleurs, leurs familles et leurs communautés. Selon le Programme des Nations Unies pour l'environnement, environ 15 millions de personnes dans plus de 70 pays s'engagent dans des activités artisanales à petite échelle pour l'extraction de l'or (ASGM) pour leurs moyens d'existence, des pratiques qui utilisent principalement du mercure. Bien que déclinant, le mercure provenant de sources illicites a été et est toujours utilisé dans de nombreuses pratiques illégales d'exploitation minière en or à petite échelle.

"La tragédie du mercure provoque des répercussions économiques importantes sur la santé et l'économie dans certaines des communautés les plus pauvres du monde; communautés qui subsistent à travers l'exploitation minière à petite échelle. À moins que nous ne prenions une action mondiale pour mettre fin au commerce international du mercure qui détruit l'environnement dans les communautés situées près des sites miniers aurifères, nous continuerons à empoisonner certaines personnes notamment les plus vulnérables et marginalisées de notre planète », a déclaré le responsable de l'IPEN pour ASGM et le gagnant du prix **Goldman Yuyun Ismawati**.

Pour protéger les résidents contre les effets néfastes sur la santé, les pays doivent améliorer leur surveillance du mercure, leurs mesures de santé et leurs avis sur les aliments et augmenter la capacité des praticiens de la santé à comprendre et à s'attaquer aux problèmes liés à l'empoisonnement au mercure.

Le coprésident de l'IPEN et le gagnant du prix Goldman, **Dr. Olga Speranskaya**, affirme: «La surveillance du mercure dans les produits alimentaires doit être améliorée. La majorité des pays en développement et les pays à économie en transition ne formulent pas de recommandations aux femmes enceintes sur les limites quotidiennes d'admission des produits alimentaires contenant du mercure tels que le poisson et le riz, avec des conséquences désastreuses. La plupart des pays en développement n'ont pas de limites pour le mercure dans les poissons. Ceux qui ont établi des limites, les placent souvent plus bas que les limites pertinentes des pays développés, réduisant ainsi le niveau de protection de leurs résidents contre les effets néfastes sur la santé du mercure ».

De même que le traité lui-même est apparu à partir du travail de centaines d'ONG dans le monde entier pour éveiller les répercussions profondes sur le mercure, la communauté des ONG est résolue à veiller à ce que le traité soit efficace.

«Notre communauté d'ONG mondiales en matière de santé environnementale, de justice et de droits de l'homme continuera de faire en sorte que les gouvernements du monde soient responsables de respecter l'esprit et l'intention du traité, d'encourager davantage de pays à ratifier et de plaider pour que les gouvernements prennent les mesures nécessaires pour cet accord important qui protège efficacement les nombreux millions d'humains menacés par le mercure », a déclaré **Pamela Miller, coprésidente de l'IPEN**.

Le traité historique porte le nom du désastre de Minamata au Japon, dans lequel le dumping industriel de mercure dans la baie de Minamata a tué et blessé des dizaines de milliers de personnes.

L'exposition au mercure endommage le système nerveux, les reins et le système cardiovasculaire. Les systèmes organiques en développement, tels que le système nerveux fœtal, sont les plus sensibles aux effets toxiques du mercure, bien que presque tous les organes soient vulnérables. L'exposition humaine au mercure survient principalement par la consommation de poisson contaminé et par contact direct avec la vapeur de mercure grâce à des pratiques d'extraction d'or à petite échelle. De très petites quantités de mercure, aussi peu que **1 ppm** mesurées dans les cheveux, ont été reconnues par l'EPA des États-Unis comme un seuil au-dessus duquel le mercure peut causer des lésions cérébrales chez les fœtus en développement. La nouvelle littérature scientifique suggère que le mercure est encore plus nuisible que ce qui a été compris auparavant, avec des impacts neurologiques négatifs notés à des niveaux supérieurs à **0,58 ppm**.

Les centrales électriques alimentées au charbon, la deuxième source de contamination par le mercure et le principal contributeur au changement climatique, libèrent du mercure atmosphérique qui se dépose dans les océans du monde et pénètrent dans la chaîne alimentaire, s'accumulent dans le poisson et frappent la santé humaine.

###

IPEN est un réseau d'organisations non gouvernementales travaillant dans plus de 100 pays pour réduire et éliminer les dommages causés à la santé humaine et à l'environnement contre les produits chimiques toxiques.

Reporters et rédacteurs en chef, veuillez contacter Laura Vyda (lauravyda@ipen.org, + 1-1010-387-1739) si vous souhaitez parler avec des experts internationaux sur le mercure en provenance d'Indonésie, des îles du Pacifique, de l'Arctique, de l'Australie, de la Russie et d'autres points chauds où les populations locales parlent personnellement de l'impact du mercure sur leurs communautés.